



La Sarraz, le 16 juin 2021

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES EAUX DU MORMONT (AIEM)

Décision du Conseil Intercommunal

Le Conseil Intercommunal de l'AIEM porte à la connaissance des électrices et électeurs que dans sa séance du 15 juin 2021, il a :

- **Accepté les comptes de l'AIEM pour l'exercice 2020 tels que présentés**

Les électrices et électeurs peuvent consulter les documents de cette décision au Greffe municipal de chaque commune membre de l'Association.

La gestion et les comptes ne peuvent faire l'objet d'une demande de référendum (art. 107, al. 2 LEDP).

Au nom du Conseil Intercommunal AIEM

Le Président
Eric Brocard



La Secrétaire
Eliane Fonjallaz